



Rapport de présentation des Comptes administratifs 2023

Conseil communautaire du 28 mars 2024

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DES FINANCES

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 47- grandchambery.fr -  [@GrandChambery](https://twitter.com/GrandChambery) - cmag-agglo.fr



SOMMAIRE

<u>BUDGETS ANNEXES ET AUTONOMES</u>	Page 3
BUDGET ANNEXE MOBILITE Comptes administratifs et Affectation des résultats 2023	Page 4
BUDGET DE LA REGIE DE L'EAU POTABLE Comptes administratifs et Affectations des résultats 2023	Page 10
BUDGET DE LA REGIE DE L'ASSAINISSEMENT Comptes administratifs et Affectations des résultats 2023	Page 15
<u>BUDGET PRINCIPAL</u>	Page 21
BUDGET GENERAL ET BUDGET DECHETS 2023 Synthèse des comptes Comptes administratifs et Affectations des résultats 2023	Page 22

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DES FINANCES

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 47- grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr

BUDGETS ANNEXES ET **AUTONOMES**

BUDGET ANNEXE MOBILITE

BUDGET ANNEXE MOBILITE

Comptes administratifs 2023

A. Présentation de la section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 466 173,00	1 979 057,77	80,25%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	629 586,00	615 891,30	97,82%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	46 357,00	11 269,21	24,31%
022	DEPENSES IMPREVUES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 844 103,00	27 832 656,10	99,96%
66	CHARGES FINANCIERES	202 374,00	184 417,31	91,13%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	5 034 091,20		
	Somme :	36 222 684,20	30 623 291,69	84,54%

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15 000,00		
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 047 595,00	2 016 396,72	98,48%
	Somme :	2 062 595,00	2 016 396,72	97,76%
	Somme :	38 285 279,20	32 639 688,41	85,25%

Chapitre 011 : Le chapitre 011 présente un taux de réalisation en progression de 3% par rapport à 2022 (1,979 M€ en 2023). Il retrace l'ensemble des dépenses courantes engagées par le service. Sont **notamment** repris les crédits relatifs aux éléments suivants :

- Les prestations effectuées par la SPL Agence Ecomobilité (1,1 M€),
- L'entretien des voies et réseaux cyclables (124 K€),
- Les dépenses relatives à la location de l'agence commerciale (121 K€),
- Les remboursements aux communes de charges liées aux abris bus scolaires. (53 K€),

Chapitre 012 : Ce chapitre retrace l'ensemble de la masse salariale du personnel affecté à la compétence mobilité (616 K€).

Chapitre 65 : (27,832 M€) Ce chapitre comptabilise principalement le forfait de charges versé par Grand Chambéry au délégataire KEOLIS pour l'exploitation du réseau de transports en commun. Son montant s'élève à 27,707 M€ en 2023. L'intégralité du forfait de charge de l'exercice comptable a été versé ainsi que la régularisation de l'avenant 3 qui portait principalement sur des kilomètres supplémentaires parcourus depuis 2021.

Le solde (125 K€) porte notamment sur des aides versées à des usagers, (17 K€), une prime d'intéressement contractuelle versée à Kéolis (22 K€), une subvention versée à « Roue

Libre » (9 K€), ainsi que le reversement à Grand Lac de la quote-part de la DGD au titre de la ligne 14 (75 K€).

Chapitre 014 : Cette enveloppe (11 K€) retrace l'ensemble des reversements effectués par Grand Chambéry, notamment dans le cadre de cotisations indues de versement mobilité.

Chapitre 042 : La dotation aux amortissements est enregistrée dans ce chapitre comptable et s'exécute conformément au patrimoine de la collectivité (2,016 M€).

Chapitre 68 : Aucune réalisation n'est à noter sur ce chapitre.

2. Les recettes de fonctionnement

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 777 091,20		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		11 229,79	
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	5 642 048,00	5 086 411,95	90,15%
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	24 675 000,00	26 552 725,46	107,61%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 881 140,00	1 965 824,61	104,50%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	70 000,00	66 461,91	94,95%
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	225 000,00	398 797,55	177,24%
	Somme :	38 270 279,20	34 081 451,27	89,05%
Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 000,00	4 043,84	26,96%
	Somme :	15 000,00	4 043,84	26,96%
	Somme :	38 285 279,20	34 085 495,11	89,03%

Chapitre 013 : Il comptabilise principalement les remboursements sur charges de personnel.

Chapitre 70 : Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des produits issus de la tarification à l'utilisateur. Cette dernière représente en moyenne 20% du coût du service.

A noter que l'engagement de recettes du délégataire KEOLIS s'élevait à 5,8 M€ avenant 3 inclus, un écart de 0,8 M€ est donc constaté dont le coût sera partagé à 50% entre Grand Chambéry et Kéolis. Les conséquences de la crise sanitaire ont donc continué d'avoir un impact sur la fréquentation du réseau ainsi que les comportements et ont généré une perte de recettes. Le produit de l'année 2023 est équivalent au produit de l'année 2019.

Chapitre 73 : Le produit de versement mobilité (VM) affecté au budget annexe Mobilité s'élève à 26,552 M€.

Le 1^{er} semestre 2024 permettra d'apprécier la solidité du rendement de cette ressource dont on constate la dynamique depuis 2017.

Chapitre 74 : Cette enveloppe comptabilise la dotation versée par l'Etat – DGD (782 942€) ainsi que l'ensemble des financements entourant l'exploitation du service de transports urbains et scolaires (1,006 M€).

Chapitre 75 : Cette enveloppe comptabilise l'ensemble des crédits relatifs à la redevance versée par le délégataire KEOLIS (50 K€) et la refacturation d'un loyer et des charges liés à la mise à disposition des locaux situé chemin de la Digue à Cognin (16,4 K€).

Chapitre 77 : Les produits exceptionnels relèvent des régularisations comptables des préavis de grèves déposés au cours de l'année 2023 (86 K€), de cessions d'actifs (47 K€), des remboursements sur sinistres (13 K€), de pénalités liées aux contrôles qualité (12 K€) et de régularisations comptables convenues avec le trésorier (16 K€). Une aide exceptionnelle de 225 K€ a été versée par l'Etat aux AOM en 2023 à laquelle Grand Chambéry était éligible.

B. Présentation de la section d'investissement

Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPOI		001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INV	
020	DEPENSES IMPREVUES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 120 080,35	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 143,66	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	196 320,13			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	132 608,39	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPA		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	Somme :	1 469 152,53		Somme :	
Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
			021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 043,84	040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT EN	2 016 396,72
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
			16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
	Somme :	4 043,84		Somme :	2 016 396,72
	Somme :	1 473 196,37		Somme :	2 016 396,72

Chapitre 16 : Le remboursement en capital des emprunts en-cours représente 682 K€ et 437 K€ ont été consacré au remboursement du premier acompte, (sur un total de 8 annuités), de l'avance remboursable octroyée en 2021 aux autorités organisatrices de la mobilité lors de la crise COVID.

Chapitres 20, 21 et 23 : Les principaux programmes d'investissement en dépense sont les suivants pour un total de 349 072 € :

Libellé du programme	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Restes à réaliser
PARC DE VEHICULES	6 386 943,00	97 941,98	5 966 949,01
PROGRAMME EQUIPEMENT INFORMATIQUE	9 568,00	5 592,43	3 975,00
MOBILIER URBAIN	357 796,64	93 154,38	2 382,00
TRAVAUX LOCAUX ET INSTALLATION TECH.	170 869,97	152 383,39	
ETUDE MOBILITE	33 294 ,00		33 294,00

Les taux de réalisation de la PPI mobilité présente un taux de mandatement de 5% en raison des délais de commande de bus. Le taux d'engagement reste inférieur à 80% du fait de réflexions sur le dépôt de bus et divers aménagements tels une station gaz (non réalisée).

Ci-dessous le détail des investissements payés sur 2023 :

- Gros entretien des bus (réfections moteurs, boîte de vitesses) 99 K€.
- L'achat de matériel informatique pour 6 K€.
- L'achat de mobilier urbain pour 93 K€.
- Des travaux de sécurisation des arrêts bus scolaires pour 119 K€.
- Une étude pré opérationnelle sur un nouveau dépôt de bus 19 K€.
- Des travaux d'aménagements de sanisettes pour 6 K€
- D'une étude liée au projet d'installation d'une station GNV pour 7 K€

Ci-dessous le détail des investissements engagés sur 2023 qui seront payés sur 2024 :

- Une commande de 11 bus standard et de 4 bus articulés pour 5,718 M€
- Une commande des équipements embarqués dans les nouveaux bus pour 247 K€
- Une étude relative aux modes de déplacements auprès de l'Agence Alpine des territoires pour 33 K€
- Une commande de renouvellement de matériel informatique pour 4 K€

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

- 2,016 M€ au titre de la dotation aux amortissements versée par la section de fonctionnement.

C. Les résultats cumulés 2023

BUDGET MOBILITE - EXERCICE 2023	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	1 445 806,70
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	5 777 091,20
Résultat de clôture (A)	7 222 897,90
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	543 200,35
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	7 432 865,73
Résultat de clôture (B)	7 976 066,08
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	6 006 600,01
Recettes d'investissement	-
Solde à reprendre (C)	- 6 006 600,01
EXCEDENT DE FINANCEMENT (D=B+C)	1 969 466,07

Le résultat de fonctionnement 2023 s'élève à +1 445 806,70 €,
Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à + 7 222 897,90 €,
Le résultat cumulé d'investissement, hors solde des reports de crédits, s'élève à + 7 976 066,08 €.

Le résultat de gestion de 1,445 M€ provient du dynamisme du versement mobilité et de la sous consommation du chapitre 011 (500 K€). Face aux enjeux financiers qui attendent le budget annexe Mobilité sur la période 2025/2029 (investissements structurants, renouvellement du contrat de délégation de service public au 01/01/2025, volonté d'améliorer l'offre de transport, ZFE, montée en puissance du nouveau syndicat mixte des mobilités...), l'intégralité de ces deux sommes sera intégralement utilisée sur la période 2025-2030.

D. L'affectation des résultats proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	7 976 066,08
Recettes d'investissement (1068)	
Report à nouveau en fonctionnement (002)	7 222 897,90

E. Focus sur l'Épargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Épargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et les produits à caractère financier et exceptionnel).
- **Épargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement. (Charges financières incluses)
- **Épargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	Maquette	Maquette	Maquette	Maquette	Maquette
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
RECETTES DE GESTION	29 545 998,77	27 291 298,25	29 410 519,30	29 996 061,33	33 682 653,72
DEPENSES DE GESTION	26 581 397,69	26 732 526,52	26 653 028,49	27 753 099,70	30 438 874,38
EPARGNE DE GESTION	2 964 601,08	558 771,73	2 787 490,81	2 242 961,63	3 243 779,34
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	30 566 866,32	27 408 390,29	31 483 317,19	30 169 133,21	34 081 451,27
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	27 042 612,27	26 803 326,01	26 710 203,03	27 823 134,39	30 623 291,69
EPARGNE BRUTE	3 524 254,05	605 064,28	4 773 114,16	2 345 998,82	3 458 159,58
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	575 972,35	578 742,43	374 931,96	398 242,13	1 120 080,35
EPARGNE NETTE	2 948 281,70	26 321,85	4 398 182,20	1 947 756,69	2 338 079,23

Pour ce budget, l'attention doit être portée principalement sur l'épargne de gestion qui correspond à l'évolution des recettes et des dépenses hors les dépenses ou recettes exceptionnelles ou de régularisation. Cela permet de mesurer l'évolution du coût réel de la compétence et de ses ressources.

Excepté 2020, le budget présente une certaine linéarité d'équilibre avec une épargne de gestion située autour de 3 M€. Ce chiffre constitue une cible afin de pouvoir financer la dotation aux amortissements annuelle qui oscille entre 2 et 3 M€ selon la PPI menée.

BUDGET AUTONOME **DE LA REGIE EAU POTABLE**

REGIE EAU POTABLE

Comptes administratifs 2023

1. La section de fonctionnement

Présentation synthétique de la section de fonctionnement

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement	Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 863 885,00	3 525 705,95	91,25%	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 194 014,69		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 338 011,00	4 095 710,05	94,41%	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	20 000,00	37 878,62	189,39%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 425 000,00	2 410 997,00	99,42%	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATION	17 577 853,00	17 014 439,70	96,79%
022	DEPENSES IMPREVUES	154 067,00			74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	180 000,00	179 129,93	99,52%	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 000,00	2 402,84	40,05%
66	CHARGES FINANCIERES	1 404 000,00	1 403 397,71	99,96%	76	PRODUITS FINANCIERS			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	690 000,00	574 110,94	83,20%	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00	68 330,80	170,83%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	5 436 953,69			78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	372 939,00		
Somme :		18 491 916,69	12 189 051,58	65,92%	Somme :		23 210 806,69	17 123 051,96	73,77%

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement	Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 368 890,00							
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 950 000,00	3 763 970,20	95,29%	042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	600 000,00	417 252,73	69,54%
Somme :		5 318 890,00	3 763 970,20	70,77%	Somme :		600 000,00	417 252,73	69,54%
Somme :		23 810 806,69	15 953 021,78	67,00%	Somme :		23 810 806,69	17 540 304,69	73,67%

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement hors chap. 68 est de **93,4%**.

Chapitre 011 : (3,525 M€) Il retrace l'ensemble des dépenses courantes liées à l'activité du service. Le taux de réalisation est de 91,25 %.

Chapitre 012 : (4,096 M€) Ce chapitre retrace l'ensemble de la masse salariale du personnel affecté à la régie de l'eau potable. Le taux de réalisation 94,41% est conforme aux prévisions.

Chapitre 014 : (2,410 M€) Ce chapitre retrace les reversements à l'agence de l'eau des redevances prélevées aux abonnés. Le taux de réalisation est de 99,42%.

Chapitre 65 : (179 K€) Ce chapitre comptabilise :

- Les créances admises en non-valeurs pour 97 K€.
- Les créances éteintes pour 55 K€.
- Le versement d'un fonds d'aide pour 6,5 K€.
- Des charges diverses de gestion courante pour 20,5 K€.

Chapitre 66 : (1,403 M€) Ce chapitre retrace les remboursements des intérêts des emprunts en cours. Les remboursements sont conformes à la prévision budgétaire. Une forte progression est à noter sur cette enveloppe, le taux moyen des intérêts payés étant passé de 1,7% en 2022 à 3,5% en 2023. Cependant, un taux moyen de 3,5% reste un taux performant au regard du contexte et semble stabilisé à ce niveau depuis septembre 2023.

Chapitre 67 : (574 K€) Ce chapitre retrace principalement les régularisations de facturation aux abonnés (512 K€).

Chapitre 68 : Aucune réalisation n'est à noter sur ce chapitre.

Chapitre 042 : La dotation aux amortissements est enregistrée dans ce chapitre comptable et s'exécute conformément au patrimoine de la collectivité (3,764 M€).

Recettes

Chapitre 70 : (17,014 M€) Le produit des ventes d'eau constitue une part très importante des recettes de fonctionnement. Il évolue selon le volume d'eau distribué et la tarification proposée. Le taux de réalisation de 97% est conforme à la prévision budgétaire.

Chapitre 75 : (2,4 K€) Ce chapitre comptabilise le produit de location d'un terrain situé à Saint Jean de la Porte.

Chapitre 77 : (68,3 K€) Ce chapitre comptabilise les produits exceptionnels relevant des opérations de régularisations comptables avec le service de gestion comptable.

Chapitre 042 : (417 K€) La reprise des amortissements des subventions d'investissement perçues est comptabilisée de ce chapitre.

2. La section d'investissement

Nature du mouvement (code)	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
R	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPOI			001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INV		
	020	DEPENSES IMPREVUES			10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 860 806,52	100,00%
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 910 186,01	97,01%	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	821 244,50	21,24%
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 380,78	22,65%	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 000 000,00	71,06%
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	628 578,21	11,55%				
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 413 663,55	47,69%	23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
	4581001	OP TIERS QUAI ROISSARD			4582001	OP TIERS QUAI ROISSARD		
	4581002	OP TIERS AV/DES FRANCOIS			4582002	OP TIERS AV/DES FRANCOIS		
R		Somme :	8 032 808,55	44,50%		Somme :	7 682 051,02	57,61%
Nature du mouvement (code)	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
O					021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		
	040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	417 252,73	69,54%	040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT EN	3 763 970,20	95,29%
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	12 226,27	6,11%	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	12 226,27	6,11%
O		Somme :	429 479,00	53,68%		Somme :	3 776 196,47	68,42%
		Somme :	8 462 287,55	44,89%		Somme :	11 458 247,49	60,78%

Ci-après, le détail par programme

Numéro de Programme	Libellé du programme	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Reste à réaliser
AEPCAPTAGE	CAPTAGES PROTECTION/MESURES/AMELIORATION	152 125,00	8 000,00	144 125,00
AEPEVOLUTI	ADAPTATIONS AUX EVOLUTIONS	227 719,78	225 451,40	1 295,00
AEPPATRIMO	MAINTIEN DU PATRIMOINE	1 553 224,47	429 053,78	1 001 673,28
AEPPLOMB	MISES AUX NORMES - BRANCHEMENTS PLOMBS	106 116,00	77 045,50	17 123,71
AEPRENRES	RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP	24 720,49	13 502,89	11 217,60
AEPSECURH	SECURITE DES OUVRAGES	75 000,00	0,00	75 000,00
AMCRESAEP	RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP AMC	3 788 504,62	3 029 127,86	1 231 476,87
OIAEPBN	OIAEPBN	70 000,00	0,00	70 000,00
OIAMGPLH	PROJ TRANSVERSES LIES AUX OPERATIONS PLH	711 706,68	387 272,86	294 144,63
OIPROJEAEP	RESTRUCTURATION ALIMENTATION EP COMMUNES	2 083 587,85	1 295 891,52	787 696,33

OPVRESAEP	RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP OPV	397 900,97	234 556,93	81 036,86
	TOTAL	9 190 605,86	4 487 497,53	3 714 789,28

Le taux de mandatement de la PPI de l'eau potable est de 49 % des crédits votés et le taux d'engagement sur l'exercice 2023 est de 89%.

Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :

- Le renouvellement des réseaux d'eaux dans le cadre de l'analyse multicritères (AMC) opérée par la direction de l'eau pour un montant de **3,029 M€** :
 - o 232 K€ ont été affectés à la réhabilitation des réseaux d'eau situés sur la RD 1006. Travaux liés à la réhabilitation du carrefour et du pont de la Trousse.
 - o 182 K€ ont été affectés à une opération de rénovation des canalisations de la rue Jean Pellerin à Chambéry.
 - o 76 K€ ont été affectés à la rénovation des canalisations du Quai Raymond Pointcarré à Chambéry.
 - o 117 K€ ont été affectés à l'opération rénovation des conduites d'eau sur la commune de Saint François de Sales dans le secteur La Magne Charmillon.
 - o 65 K€ ont été affectés sur deux opérations sur la commune de Jarsy
 - o 363 K€ affectés à 3 opérations sur les secteurs Route du Villard Marin et Route de l'Épine et chemin de la cartonnière sur la commune de La Motte Servolex.
 - o 91 K€ ont été affectés à la rénovation des canalisations du Hameau de Montlardier sur la commune du Chatelard.
 - o 31 K€ ont été affectés sur une opération à Lescheraines.
 - o 209 K€ sur une opération sur la commune de La Motte en Bauges
- Les travaux de restructuration d'alimentation en eau des communes (**1,296 M€**)
 - o 1,264 M€ ont été affectés à des opérations sur la commune des Déserts.
- Les travaux de maintien du patrimoine ont représenté **429 K€**.

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- 1.860 M€ relèvent de l'affectation de résultat de 2022
- 3,764 M€ au titre de la dotation aux amortissements 2023.
- 821 K€ au titre des subventions accordées.
- 5 M€ au titre de l'encaissement d'un emprunt affecté au financement des investissements et contracté avec la BEI en Euribor 3 mois + 0,52%.

3. Les résultats cumulés 2023

BUDGET EAU POTABLE - EXERCICE 2023	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	1 587 282,91
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	5 194 014,69
Résultat de clôture (A)	6 781 297,60
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	2 995 959,94
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	570 317,20
Résultat de clôture (B)	3 566 277,14
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	8 522 713,46
Recettes d'investissement	2 918 953,00
Solde à reprendre (C)	- 5 603 760,46
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 2 037 483,32

Le résultat de fonctionnement 2023 s'élève à +1 587 282,91 €.
 Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à +6 781 297,60 €.
 Le résultat cumulé d'investissement, hors reports de crédits, s'élève à +3 566 277,14€.
 Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement s'élève à – 2 037 483,32 €.

4. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	3 566 277,14
Recettes d'investissement (1068)	2 037 483,32
Report à nouveau en fonctionnement (002)	4 743 814,28

Le besoin de financement de la section d'investissement ainsi que le solde des restes à réaliser d'investissement doivent être couverts par une affectation d'une part du résultat de fonctionnement 2023. Il est proposé d'affecter au 1068 la somme de 2 037 483,32 €.

Le solde sera reporté en section de fonctionnement en recettes au chapitre 002.

5. Focus sur l'Épargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Épargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et les produits à caractère financier et exceptionnel).
- **Épargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement (charges financières incluses).
- **Épargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts.

EPARGNES	Maquette CA 2019	Maquette CA 2020	Maquette CA 2021	Maquette CA 2022	Maquette CA 2023
RECETTES DE GESTION	16 177 547,55	16 372 583,93	17 626 629,41	16 843 486,73	17 054 721,16
DEPENSES DE GESTION	9 008 776,39	9 312 716,92	9 407 768,96	10 054 025,81	10 211 542,93
EPARGNE DE GESTION	7 168 771,16	7 059 867,01	8 218 860,45	6 789 460,92	6 843 178,23
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	16 462 330,49	16 666 021,85	17 840 112,22	16 893 373,50	17 123 051,96
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 883 162,43	10 471 455,47	10 243 127,71	11 059 044,79	12 189 051,58
EPARGNE BRUTE	5 579 168,06	6 194 566,38	7 596 984,51	5 834 328,71	4 934 000,38
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	2 817 022,94	2 894 935,99	2 760 512,60	3 000 189,27	2 910 186,01
EPARGNE NETTE	2 762 145,12	3 299 630,39	4 836 471,91	2 834 139,44	2 023 814,37

- 2023 aura été une année marquée notamment par le renchérissement des intérêts payés (+700 K€) ce qui constitue la principale explication de l'évolution des dépenses réelles. A noter que le taux moyen d'intérêt s'établit à 3,5% ce qui reste performant.
- L'épargne est également impactée par la baisse du volume d'eau vendu (450 K€).
- Les dépenses de gestion font l'objet d'une très bonne maîtrise (+10% **en 4 ans**).
- **Situation cependant conforme à la trajectoire du DOB 2024** rappelant la nécessité d'optimisations continues et la projection de ratios de désendettement plus élevés.

BUDGET AUTONOME **REGIE DE L'ASSAINISSEMENT**

Comptes administratifs 2023

AC : COLLECTIF (fonctionnement et investissement)
ANC : NON COLLECTIF (fonctionnement uniquement)

1. La section de fonctionnement

Présentation de la section de fonctionnement de l'assainissement collectif et non collectif

Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Dont ANC	Taux de mandatement	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Dont ANC	Taux de mandatement
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 870 201,03	65 106,57	92,67%	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORT			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 869 593,20	141 028,53	92,38%	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	56 932,11		81,33%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	816 091,00		77,72%	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PREST/	18 269 537,11	181 123,49	109,06%
022	DEPENSES IMPREVUES				74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	484 207,96	28 800,00	112,61%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	251 044,56	42 000,00	76,77%	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	66 044,06	66 000,00	751,18%
66	CHARGES FINANCIERES	1 000 919,08		98,48%	76	PRODUITS FINANCIERS			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	866 655,60	756,36	89,64%	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 401,98		53,50%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATION				78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIA			
	Somme :	11 674 504,47	248 891,46	59,72%		Somme :	18 898 123,22	275 923,49	78,59%
Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Dont ANC	Taux de mandatement	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Dont ANC	Taux de mandatement
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	4 106 381,22		96,62%	042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT EN	1 395 638,63		95,27%
	Somme :	4 106 381,22		68,90%		Somme :	1 395 638,63		95,27%
	Somme :	15 780 885,69	248 891,46	61,86%		Somme :	20 293 761,85	275 923,49	79,55%

Dépenses : Comme pour l'eau potable, la direction parvient à maîtriser les dépenses de fonctionnement de la régie de l'assainissement sans dégrader le niveau de service rendu et sécuriser la capacité à investir de la collectivité. L'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement hors chapitre 68 présentent un taux de réalisation de **91,2%**

Chapitre 011 : (4.870 M€ dont 65 K€ pour l'Assainissement Non Collectif) Il retrace l'ensemble des dépenses courantes liées à l'activité du service. Le taux de réalisation est de 92,67 %.

Chapitre 012 : (3,870 M€ dont 141 K€ pour l'A.N.C.) Ce chapitre retrace l'ensemble de la masse salariale du personnel affecté à la régie de l'eau potable. Le taux de réalisation 92,38 % est conforme aux prévisions.

Chapitre 014 : (816 K€) Ce chapitre retrace les versements à l'agence de l'eau des redevances prélevées aux abonnés. Le taux de réalisation est de 77,72%.

Chapitre 65 : (251 K€) Ce chapitre comptabilise :

- Les créances admises en non-valeurs et créances éteintes pour 117 K€.
- Les versements d'aides aux usagés consacrés à la remise aux normes de l'assainissement non collectif pour 42 K€.

- Le versement d'un fonds d'aide pour 6,5 K€.
- Des charges diverses de gestion courante pour 77 K€.

Chapitre 66 : (1,001 M€) Ce chapitre retrace les remboursements des intérêts des emprunts en cours. Les remboursements sont conformes à la prévision budgétaire.

Chapitre 67 : (867 K€) Ce chapitre retrace principalement les régularisations de facturation aux abonnés (398 K€) et le reversement au budget principal d'une partie des recettes issues du bio méthane (466 K€) pour le financement du schéma de transition énergétique (SDTE) de Grand Chambéry.

Chapitre 68 : Aucune réalisation n'est à noter sur ce chapitre.

Chapitre 042 : La dotation aux amortissements est enregistrée dans ce chapitre comptable et s'exécute conformément au patrimoine de la collectivité (4.106 M€).

Recettes

Chapitre 70 : (18,269 M€) Le produit de la redevance assainissement constitue une part très importante des recettes de fonctionnement. Il évolue selon le volume d'eau distribué et la tarification proposée.

Chapitre 74 : (484 K€) Ce chapitre comptabilise principalement les primes épurations versées par l'agence de l'eau.

Chapitre 75 : (66 K€) Ce chapitre comptabilise les soutiens qui seront reversés aux usagers dans le cadre des remises aux normes des installations d'assainissement non collectif (ANC)

Chapitre 77 : (21 K€) Ce chapitre comptabilise les produits exceptionnels relevant des opérations de régularisations comptables avec le service de gestion comptable et des cessions d'actifs.

Chapitre 042 : (1,396 M€) La reprise des amortissements des subventions d'investissement perçues est comptabilisée dans ce chapitre.

2. La section d'investissement

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté / Titré Liquidé	Taux de mandatement	Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté / Titré Liquidé	Taux de mandatement
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INV	1 991 256,61		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	652 877,95	652 877,95	100,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 150 000,00	2 092 425,51	97,32%	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 000 000,00	1 222 650,50	40,76%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	323 566,30	79 725,85	24,64%	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 301 258,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 252 318,37	857 616,87	68,48%	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	12 790 603,74	5 915 191,38	46,25%	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	76 153,85	99 667,64	130,88%
458132	BASSENS LES MONTS				458210	DÉLÉG MO VI LES BERLIOZ			
458133	Op tiers Chy av Desfrancois				458232	BASSENS LES MONTS			
Somme :		16 516 488,41	8 944 959,61	54,16%	Somme :		12 021 546,41	1 975 196,09	16,43%
Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté / Titré Liquidé	Taux de mandatement	Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté / Titré Liquidé	Taux de mandatement
					021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 709 942,00		
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	1 465 000,00	1 395 638,63	95,27%	040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ET	4 250 000,00	4 106 381,22	96,62%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00			041	OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00		
Somme :		1 665 000,00	1 395 638,63	83,82%	Somme :		6 159 942,00	4 106 381,22	66,66%
Somme :		18 181 488,41	10 340 598,24	56,87%	Somme :		18 181 488,41	6 081 577,31	33,45%

Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :

Numero de Programme	Libellé du programme	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Restes à Réaliser
CBVEU	PROJETS LIES AU CONTRAT DE BAS	589 714,03	168 852,27	420 861,79
EUAUTOSURV	SYSTEME AUTOSURVEILLANCE RESEAUX	327 600,00	43 036,00	31 742,00
EUCBV	PROJETS LIES AU CONTRAT BASSIN VERSANT	33 175,62	1 590,00	19 638,75
EUPATRIMO	SDE-MAINTIEN DU PATRIMOINE	9 619 172,30	4 971 914,32	2 864 586,58
OIEU	PROJETS INTERCOMMUNAUX	280 000,00	0,00	0,00
OIEULH	OUVRAGES INTERCO EAUX USEES	68 002,22	14 165,14	19 482,00
OPIEUPH	OPERATIONS LIEES PLH	985 445,47	136 687,35	266 830,01
RESEUAMC	RENOUVELLEMENT RESEAU EU AMC	669 999,70	431 584,58	152 145,03
	TOTAL	12 573 109,34	5 767 829,66	3 775 286,16

Le taux de mandatement de la PPI de l'assainissement est de 46 % des crédits votés et le taux d'engagement sur l'exercice 2023 est de 76%.

- Le renouvellement des réseaux d'eaux usées dans le cadre du maintien du patrimoine pour un montant de 4,972 M€.
 - o 73 K€ ont été affectés à des travaux de rénovation des réseaux d'assainissement dans le secteur de la RD 1006.
 - o 1,278 M€ au titre de travaux réalisés sur la station d'épuration du Noyer.
 - o 1,026 M€ au titre des travaux réalisés sur la station d'épuration La Madeleine à Lescheraines.
 - o 1,311 M€ dans la création de la station de bio gaz.
 - o 924 K€ au titre de la remise à niveau des digesteurs de la station d'épuration de Chambéry.
- Le renouvellement des réseaux d'eaux usées dans le cadre des travaux récurrents pour 432 K€

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- 652 877,95 € au titre de l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 telle qu'approuvée par le Conseil communautaire.
- 4 106 381,22 € au titre de la dotation aux amortissements 2023.
- 1 222 650,50 € au titre des subventions encaissées dans le cadre de la réalisation des travaux de modernisation des réseaux d'assainissement collectif dont :

- 346 837 € de participation de l'agence de l'eau pour la réalisation de la station bio gaz.
- 97 015 € au titre d'une subvention de l'agence de l'eau pour la réalisation d'un poste de relèvement à Lescheraines.
- 161 087 € de participation dans le cadre de la création des réseaux d'eaux usées sur le secteur de La magne Charmillon à Saint François de Sales.
- 253 587 € de participation au titre de la création de la STEP du Noyer
- 297 982 € de participation pour la création de la STEP de Lescheraines

3. Les résultats cumulés 2023

BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2023		<i>Pour la complète information du Conseil</i>	
FONCTIONNEMENT		ANC	ASSC
Résultat de gestion	4 512 876,16	27 032,03	4 485 844,13
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	6 419 675,20	- 8 792,06	6 428 467,26
Résultat de clôture (A)	10 932 551,36	18 239,97	10 914 311,39
INVESTISSEMENT			
Résultat de gestion	- 4 259 020,93		- 4 259 020,93
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	1 991 256,61		1 991 256,61
Résultat de clôture (B)	- 2 267 764,32		- 2 267 764,32
RESTES A REALISER			
Dépenses d'investissement	4 293 042,19		4 293 042,19
Recettes d'investissement	1 891 520,83		1 891 520,83
Solde à reprendre (C)	- 2 401 521,36		- 2 401 521,36
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 4 669 285,68		- 4 669 285,68

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS		ANC	ASSC
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 2 267 764,32	-	- 2 267 764,32
Recettes d'investissement (1068)	4 669 285,68	-	4 669 285,68
Report à nouveau en fonctionnement (002)	6 263 265,68	18 239,97	6 245 025,71

Le résultat de fonctionnement 2023 s'élève à 4 512 876,16 € dont 27 032,03 € au titre de l'assainissement non collectif. Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 10 932 551,36€.

Le résultat cumulé d'investissement, hors reports de crédits, s'élève à -2 267 764,32 €.

Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement s'élève à - 4 669 285,68 €.

4. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS		ANC	ASSC
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 2 267 764,32	-	- 2 267 764,32
Recettes d'investissement (1068)	4 669 285,68	-	4 669 285,68
Report à nouveau en fonctionnement (002)	6 263 265,68	18 239,97	6 245 025,71

Le besoin de financement de la section d'investissement ainsi que le solde des restes à réaliser d'investissement doivent être couverts par une affectation d'une part du résultat de fonctionnement 2023. Il est proposé d'affecter au 1068 la somme de 4 669 285,68 €.

Le solde sera reporté en section de fonctionnement en recettes au chapitre 002 et permettra de sécuriser l'équilibre de la régie de l'assainissement en 2024, 2025 et 2026.

5. Focus sur l'Épargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Épargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et produits à caractère financier et exceptionnel).
- **Épargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement (charges financières incluses).
- **Épargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	Maquette CA 2019	Maquette CA 2020	Maquette CA 2021	Maquette CA 2022	Maquette CA 2023
RECETTES DE GESTION	17 032 241,60	17 410 601,05	17 190 081,34	15 995 150,34	18 876 721,24
DEPENSES DE GESTION	8 972 509,58	8 832 444,30	9 189 326,20	9 140 203,85	9 806 929,79
EPARGNE DE GESTION	8 059 732,02	8 578 156,75	8 000 755,14	6 854 946,49	9 069 791,45
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	17 245 837,76	17 744 156,93	17 554 772,15	16 031 444,07	18 898 123,22
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 009 876,18	9 813 246,35	10 603 656,94	10 203 274,64	11 674 504,47
EPARGNE BRUTE	6 235 961,58	7 930 910,58	6 951 115,21	5 828 169,43	7 223 618,75
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	1 938 181,13	2 216 569,23	1 817 484,38	2 229 223,78	2 092 425,51
EPARGNE NETTE	4 297 780,45	5 714 341,35	5 133 630,83	3 598 945,65	5 131 193,24

L'assainissement est moins impacté que l'eau potable par l'évolution des taux d'intérêts car la part de taux fixes est plus importante (taux moyen cependant identique entre les 2 régies). La mesure de l'épargne de gestion montre une réelle maîtrise des dépenses de gestion du service depuis 2019. (2019 : 9 M€ → 2023 : 9,8 M€)

➔ **Soit une progression de 8,8% en 4 ans.**

La vigilance sur la régie de l'assainissement portera sur les années 2025 et 2026 avec la perte de la prime Epuration (-400 000 à -450 000€/an) ainsi que l'évolution des coûts de fonctionnement liés à l'inflation, aux besoins en personnel et à l'évolution continue des normes.

La régie de l'assainissement, comme présenté dans le DOB est cependant en capacité de relever les défis posés d'ici la fin du mandat.

BUDGET PRINCIPAL

Budget Général

Budget Déchets

Comptes administratifs 2023

A. Présentation de la section de d'investissement

1. Exécution de la PPI

INVESTISSEMENTS	Budget Principal		Dont Budget Déchets	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
104002 - POLE INTERMODAL DE LA GARE – SOLDE EN 2023	10 328,36			
104006 - RD 1006	3 031 442,00	1 200 000,00		
104008 - ETUDES PROGRAMMATION SOUS BASSIN VERSANT	114 529,85			
104010 - ADMINISTRATION GRAND CHAMBERY	263 606,75			
104011 - CONFLUENCE LEYSSE HYERES	1 116 697,92	1 120 000,00		
104012 - DIGUES DE LA LEYSSE	151 808,00	122 790,16		
104014 - PROGRAMME D'AMENAGEMENT DE ZONES		685 950,94		
104023 - RESTRUCTURATION PATINOIRE	13 811,11			
104034 - DERIVATION DU NANT PETCHI	55 954,07			
104036 - BRAS DE DECHARGE DE LA LEYSSE	41 907,60			
104038 - FDC CASERNES DU SDIS	309 103,23			
104041 - NOUVELLE PISCINE D'AGGLOMERATION	21 619,14			
104042 – TOURISME	161 012,65	130 266,00		
104044 - ANRU AMGT BELLEVUE	838 393,06			
104045 - PARC DE VEHICULE DECHETS	1 170 854,59	5 480,00	1 170 854,59	5 480,00
104046 - DECHETS 21/26 - HORS VEHICULES	2 365 349,33	140 951,07	2 365 349,33	140 951,07
104047 – COMMUNICATION	984,00			
104048 - BAUGES GESTION DES DECHETS	3 977,09		3 977,09	
204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT Jusqu'à 2020	682 407,35	42 398,00		
204004 - CREATION REHAB.TERRAIN ET AIRE DES GDV	134 086,69			
204007 - ENTR-RENOUVT MATERIEL GRANDS EQUIPEMENTS	463 509,14	265 000,00		
204010 – REMBOURSEMENT AVANCES PAE EN COURS		1 493 437,00		
204014 - MOYENS DES SYSTEMES D'INFORMATION	639 868,54	50 000,00		
204015 – TRAVAUX VOIRIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	2 553 706,33	113 411,87		
204016 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES	1 525 468,50	7 350,00		
204017 – FDC POTEAUX INCENDIES	9 500,00			
204018 – FDC PRU	64 093,20	68 671,00		
204019 – MATERIEL VELO ET PETITS TRAVAUX VELOSTATION	336 615,74			
204020 – AMENAGEMENTS CYCLABLES	1 719 445,33	261 945,38		
204022 - ESPACES NATURELS-AGRICULTURE	44 163,44			
204023 - AMENAGEMENT PONCTUEL RESEAU SYNCHRO	538 241,79			
204025 - ACHAT GLOBALISE MATERIEL GENERAL	51 396,29			
204026 - RENOUVT MATERIEL COURS D'EAU	32 457,76	316,00		
204027 - RESERVE FONCIERE	6 387,91			

204029 - TVX RESTRUCTURATION RESEAU BUS	829 262,06	65 230,82		
204030 – PLUI	162 634,96			
204031 - FDC POL VILLE 2015-2020	140 831,00			
204034 - ACTION DEVELOPPEMENT LOCAL	352 915,22	121 600,00		
204037 - AMGT VILLENEUVE ZAC COTEAU		233 779,00		
204038 - SUIVI DES SEUILS DES COURS D'EAUX	17 220,13	54 832,00		
204043 – AMENAGEMENTS ECHANGEURS AUTOROUTIERS	120 058,21	317 795,54		
204044 - MODERNISATION CARREFOURS A FEUX	86 361,30			
204046 - FDC STADE ET AMENAGEMENTS ANNEXES	2 460 000,00			
204047 - PLH 2021-2026	1 110 547,50			
204049 - GROS ENTRETIEN DU PATRIMOINE BATI	473 543,61	32 568,33	3 894,57	
204051 – REHABILITATION DU PONT DE LA TROUSSE	1 326 789,50	111 000,00		
204053 - ZONES HUMIDES	169 021,93	57 140,00		
204054 - ACTIONS EN FAVEUR DES ENERGIES - SDTE	5 100,00	466 000,00		
	25 727 012,18	7 167 913,11	3 544 075,58	146 431,07

Le taux de mandatement des dépenses d'investissement s'élève à 57% en 2023 contre 50.12% en 2022. **Le taux effectif d'engagement de la PPI à fin 2023 se situe quant à lui à 88,5%, ce qui confirme le très bon niveau d'estimation des crédits d'investissement par rapport aux capacités à faire des services.**

Il persiste toujours des différés de facturation (30 points entre l'engagement et les paiements) qui ne sont pas du fait de la collectivité mais plutôt liés aux typologies d'investissement et au rythme de facturation des entreprises.

Grand Chambéry verse également des fonds de concours à des partenaires publics dont le rythme de facturation est parfois aussi décalé.

Dépenses :

- **1,792 M€** au titre du **programme local de l'habitat** (programmes 204002 et 204047) dont 957 K€ d'aides versées à la production de logements sociaux et 458 K€ au titre de la réhabilitation de logements sociaux,
- **1,585 M€** au titre de la compétence de GEMAPI délégué au CISALB (Programmes 104011, 104012, 104034, 104036, 204026, 204038, 204053),
- **3,031 M€** au titre de l'aménagement de la RD 1006 (Programme 104006),
- **1,327 M€** au titre de la réhabilitation du pont de la Trousse (Programme 204051),
- **3,544 M€** au titre des investissements de la filière déchets (programmes 104045, 104046, 104048 et 204049) dont 1,171 M€ pour l'acquisition de 3 bennes (2 au GNV), et 2,365 M€ au titre du schéma de conteneurisation sur l'ensemble de l'agglomération,
- **2,554 M€** au titre des voiries d'intérêt communautaire (programme 204015),
- 838 K€ dans le cadre de l'aménagement des voiries du quartier de Bellevue (ANRU programme 104044),
- **1,525 M€** au titre de la compétence Eaux pluviales (Programme 204016),
- **3,423 M€** en faveur de l'enveloppe de la mobilité et des infrastructures de transport, (programmes 204019, 204020, 204023 et 204029) financé par le versement mobilité,
 - Dont **1,719 M€** dans le cadre des aménagements cyclables.
 - Dont **829 K€** dans le cadre des aménagements des infrastructures routières liées au réseau de bus.
 - Dont **538 K€** dans le cadre d'aménagements ponctuels du réseau bus et du schéma directeur d'accessibilité au réseau de transport en commun.
 - Dont **336 K€** pour le renouvellement de vélos mis à la disposition de la SPL.
- **2,460 M€** au titre du fonds de concours versé à la ville de Chambéry dans le cadre de la construction du stade et de ses aménagements annexes.

Recettes :

- **686 K€** au titre du remboursement par la Société d'Aménagement de la Savoie d'une avance liés à l'aménagement de la zone d'activité des Landiers Ouest.
- **1,493 M€** au titre de plusieurs remboursement d'avances consenties à CGLE dans le cadre du transfert de la compétence développement économique. (1,300 M€ sur le parc d'activités des Massettes à Challes Les Eaux, 154 K€ sur le parc d'activité des Landiers à Chambéry et 39 K€ sur le parc d'activités de Vimines).
- **1,355 M€** au titre du financement des travaux liés à la compétence GEMAPI.
- **1,200 M€** au titre du financement des travaux d'aménagement de la RD 1006.
- **317 K€** au titre de l'aménagement de l'échangeur autoroutier dont 227 K€ pour l'aménagement de l'aire de covoiturage.
- **466 K€** au titre du reversement par la régie de l'assainissement d'une partie de la revente du bio méthane pour le financement du schéma de transition énergétique de grand Chambéry. Cette participation a déjà financé une étude de faisabilité de pose de panneaux photovoltaïques sur le parking relais de La Trousse (40 K€).

Opérations pour compte de tiers

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	Budget Principal	
	DEPENSES	RECETTES
4581100 - PUP SECTEUR BRESSIEUX	277 355,00	
458167 - OP TIERS ENERGIE RENOUVELABLE	341 970,38	9 000,00
458171 - OP TIERS CNES SMSB	1 725 948,75	1 181 845,46
458176 - OP SMSB BAT 1000 ET 1400	8 474,00	162 874,87
458177 - AV GRANDE CHARTREUSE GIRATOIRE		52 543,55
458180 - OP TIERS CGLE TVX ELECTRIQUE	150 418,41	
4581807 - AIDE PIERRE ETAT PROG 2016	61 300,15	17 260,25
4581808 - AIDE PIERRE ETAT PROG 2017-20	1 259 239,98	2 529 542,42
458181 - OP TIERS CGLE DEMOLITION BATIMENTS	109 474,11	
458182 - OP TIERS CGLE DEMOLITION CABANON	22 800,00	23 340,00
Total des opérations pour le compte de tiers	3 956 980,78	3 976 406,55

Les opérations pour compte de tiers portent principalement sur des actions en matière d'aides à la pierre octroyée par Grand Chambéry pour le compte de l'Etat et sur la construction du CNES pour le compte de SMSB. **Il est important de rappeler que ces opérations seront obligatoirement équilibrées avant de procéder à leur clôture.**

Il s'agit donc d'une situation instantanée et limitée au seul exercice 2023.

2. Les autres dépenses et recettes d'investissement

Autres chapitres hors opérations	Budget Principal		Dont Budget Déchets	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION				
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION				

040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	988 199,12	9 755 348,49	78 949,64	1 882 555,76
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2 102 138,55	2 102 138,55		
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS		22 188 622,07		1 576 778,09
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 196 901,55	57 096,11		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 857 151,57	4 002 000,00	817 130,92	4 000 000,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	700 103,92	678 114,34		
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	50 000,00			
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 900,00	635 059,23		
Total hors programme	16 901 394,71	39 418 378,79	896 080,56	7 459 333,85

Dépenses :

Chapitre 16 : La somme de 11,857 M€ correspond au **remboursement des emprunts** et cautions dont :

- 11,038 M€ au titre de l'amortissement classique des emprunts du budget principal de Grand Chambéry
- 817 K€ au titre de l'amortissement classique des emprunts pour la filière déchets.
- 2 K€ au titre du remboursement d'une caution de loyer du snack de la patinoire

Chapitre 040 : Le montant de 988 K€ correspond aux amortissements des subventions pour 965 K€ et 23 K€ pour les régularisations comptables de sortie d'actif.

Chapitre 041 : Ces écritures d'ordres s'équilibrent en dépenses et en recettes (2,102 M€). Elles sont opérées à la demande du SGC dans le cadre de régularisation comptables.

Chapitre 13 : La somme de 1,197 M€ correspond au versement pour 841,5 K€ de subventions aux communes dans le cadre du contrat de relance logement. 355 K€ sont des régularisations comptables opérées avec le SGC.

Chapitre 23 : Ce chapitre comptabilise les avances versées dans le cadre des marchés publics.

Chapitre 26 : Ce chapitre comptabilise la prise de participation de grand Chambéry à la foncière agricole de Savoie à hauteur de 50 000 €.

Chapitre 27 : Ce chapitre comptabilise les prêts secours aux agents.

Recettes :

Chapitre 10 : La somme de 22,188 M€ correspond pour partie au versement du FCTVA pour 2,987 M€ (dont le taux est de 16,404% des dépenses d'investissement éligibles engagées par la collectivité hors opérations compte de tiers et subventions versées) ; le solde 19,201 M€ correspond à l'affectation des résultats de l'année 2022 (compte 1068) conformément à la stratégie en vigueur définie en 2022.

Chapitre 040 : (9,755 M€). Ce chapitre comptabilise principalement la dotation aux amortissements des biens.

Chapitre 16 : Ce chapitre a comptabilisé l'encaissement :

- d'un emprunt de 4 M€ pour le financement de la PPI du budget déchets.
- de 2 K€ d'un dépôt de garantie pour la location du snack de la patinoire du budget Général.

Chapitre 23 : Ce chapitre comptabilise les avances remboursées dans le cadre des marchés publics.

3. Solde de la section d'investissement

Objet	Budget Principal		Dont Budget Déchets	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Sous total opérations réelles	43 495 050,00	38 705 211,41	4 361 206,50	5 723 209,16
Sous total opérations d'ordre	3 090 337,67	11 857 487,04	78 949,64	1 882 555,76
Total de la section d'investissement	46 585 387,67	50 562 698,45	4 440 156,14	7 605 764,92

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 977 310,78 €	Dont solde Budget Déchets 3 165 608,78 €
---	-----------------------	---

Le résultat d'investissement au titre de l'exercice 2023 s'élève à +3 977 310,78 €.

4. Les restes à réaliser d'investissement en dépenses et en recettes (également appelés reports de crédits)

RESTES A REALISER		
	Budget Principal	Dont Budget Déchets
Dépenses d'investissement	9 470 093,27	1 408 906,19
Recettes d'investissement	4 348 158,07	56 000,00
Solde à reprendre	- 5 121 935,20	- 1 352 906,19

Détails des restes à réaliser

CODE	PROGRAMMES	Reports de crédits 2023 en dépenses	Reports crédits 2023 en recettes
104010	GER ADMINISTRATION GRAND CHAMBERY	72 382,75	
204007	GER GRANDS EQUIPEMENTS COLLECTIFS	34 460,94	
204049	GER PATRIMOINE A PARTIR DE 2021	143 460,92	
204014	GER SYSTEMES D'INFORMATION	237 477,62	
204025	GER ACHAT GLOBALISE DE MATERIEL	3 685 ,25	
204027	GER RESERVE FONCIERE	160 656,00	
SOUS TOTAL - INVESTISSEMENTS RECURRENTS FINANCIABLES		652 123,48	
104006	RD 1006 GARATTE - LA TROUSSE	499 822,90	
204051	OUVRAGE D'ART - PONT DE LA TROUSSE HORS PISTE CYCLABLE	808 779,48	90 000,00
204029	CENTRE NORD	426 888,27	
204015	VOIRIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE HORS OUVRAGES D'ART	1 611 933,13	47 853,00
204044	FEUX TRICOLORES	92 826,24	
204043	AMENAGEMENTS ECHANGEURS AUTOROUTIERS - COVOITURAGE		
204043	AMENAGEMENTS ECHANGEURS AUTOROUTIERS - GIRATOIRE		
104044	ANRU AMENAGEMENTS BELLEVUE	180 135,49	
204004	GENS DU VOYAGE	38 314,74	
204007	ALIMENTATION GAZ PATINOIRE + REMBARDE		
104023	REHABILITATION DE LA PISCINE DE BUISSON ROND	22 832,23	
SOUS TOTAL - GRANDS EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES FINANCIABLES		3 681 532,48	137 853,00
204016	EAUX PLUVIALES	413 438,12	
204022	ESPACES NATURELS ET AGRICULTURE HORS FDC	200 338,00	
104034	DERIVATION DU NANT PETCHI	2 890,00	
104011	CONFLUENCE LEYSSE HYERES – RIVES DE L'HYERES		984 000,00
104042	TOURISME	80 283,71	
204030	PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL	71 282,23	
SOUS TOTAL - GESTION ET PRESERVATION DES ESPACES NATURELS		768 232,06	984 000,00
204034	FDC ACTIONS TRANSVERSALES	91 000,00	
204052	FDC ESPACES NATURELS ET AGRICULTURE	150 000,00	
204017	FDC POTEAUX INCENDIE	58 530,00	
204018	FDC PRU 1 ET 2	28 098,00	37 835,15
204031	FDC POLITIQUE DE LA VILLE	19 333 ,00	
204002	FDC PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - HORS AP HABITAT		
SOUS TOTAL - FONDS DE CONCOURS VERSES FINANCIABLES		346 961,00	37 835,15
SOUS TOTAL FINANCIABLE SANS RESSOURCES COMPLEMENTAIRES		5 448 849,02	1 159 688,15
204019	MATERIEL VELO	30 499,43	
204020	AMENAGEMENTS CYCLABLES	1 052 665,51	20 250,00
204023	AMENAGEMENTS STRUCTURANTS	68 764,80	
204029	AVENUE DES DUCS QUAI BOREL		
204054	AUTRES ACTIONS PCAET ET SDTE	14 640,00	
SOUS TOTAL ENVELOPPES DEDIEES		1 166 569,74	20 250,00
SOUS TOTAL PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT HORS DECHETS		6 615 418,76	1 179 938,15
104032	MATERIEL ET CONTENEURISATION 2019/2020		
104040	DECHETTERIES 2019/2020		
104048	SOLDE PROGRAMME BAUGE	672,00	
104045	AP 2021/2026 - VEHICULES DECHETS		56 000,00

GRAND CHAMBERY

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 – 28/03/2024 – page 27/42

Dépenses :

Les reports de crédits s'appliquent aux opérations qui ne font pas l'objet d'une autorisation de programme.

C'est notamment le cas pour les programmes suivants :

204020 :
Aménagements cyclables pour 1 052 M€

204015 : Voiries d'intérêt communautaire à hauteur de 1,611M€.

204051 : Ouvrages d'art pour 809 K€

104046 : PPI Déchets hors véhicules pour 1,408 M€ dont 581 K€ pour le schéma de conteneurisation

Recettes :

En recettes, peu de programmes sont gérés en AP, les principaux reports concernent :

104011 : (984 K€)
Solde de reversement

104046	PPI DECHETS HORS VEHICULES	1 408 234.19	
SOUS TOTAL PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DECHETS		1 408 906.19	56 000.00
TOTAL PPI BUDGET PRINCIPAL		8 024 324.95	1 235 938.15
23	AVANCES SUR MARCHES	290 000.00	426 554.26
SOUS TOTAL AUTRES CREDITS - BUDGET GENERAL HORS DECHETS		290 000.00	426 554.26
16	EMPRUNTS NOUVEAUX - DECHETS		
SOUS TOTAL AUTRES CREDITS - HORS DECHETS			
4581100	PUP BASSENS		
458167	OP TIERS ADEME - ENERGIES RENOUVELABLES	5 743.00	354 004.68
458171	OP TIERS SMSB - CNES	1 117 301.12	2 327 454.00
458176	OP TIERS SMSB - AILLON MARGERIAZ 1400	29 952.00	
458177	OP TIERS – AV DE LA GRANDE CHARTREUSE		4 206.98
458180	OP TIERS CGLE - TRAVAUX ELECTRIQUES BATIMENTS A B C		
458181	OP TIERS CGLE DEMOLITION BAT SNCF	2 772.00	
458182	OP TIERS CGLE DEMOLITION CABANON		
SOUS TOTAL OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		1 155 768.32	2 685 665.66
TOTAL BUDGET		9 470 093.27	4 348 158.07

B. Présentation de la section de fonctionnement

1. Les recettes de fonctionnement

Au préalable, une présentation des taux de réalisation des recettes par chapitre budgétaire.

Chapitres	Chapitre	Budget voté budget principal (général + déchets)	Recettes budget principal (général + déchets)	Dont Recettes Budget général	Dont Recettes Budget déchets	Taux de réalisation budget principal (Général + Déchets)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	6 581 876,28				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	200 000,00	343 004,71	258 490,03	84 514,68	171,50%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	17 313 433,93	17 220 262,57	14 609 616,94	2 610 645,63	99,46%
73	IMPOTS ET TAXES	22 777 775,00	34 322 159,00	34 322 159,00		150,68%
731	FISCALITE LOCALE	59 106 903,00	49 274 930,10	31 362 084,10	17 912 846,00	83,37%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	24 023 913,33	23 823 594,74	22 118 091,24	1 705 503,50	99,17%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 110 309,00	1 408 280,77	1 390 338,94	17 941,83	126,84%
76	PRODUITS FINANCIERS	60 000,00	72 793,58	72 793,58		121,32%
77	PRODUITS SPECIFIQUES		750 289,48	677 075,66	73 213,82	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISI					
Somme :		131 174 210,54	127 215 314,95	104 810 649,49	22 404 665,46	96,98%
Chapitres	Chapitre	Budget voté budget principal (général + déchets)	Recettes budget principal (général + déchets)	Dont Recettes Budget général	Dont Recettes Budget déchets	Taux de réalisation budget principal (Général + Déchets)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 500 000,00	988 199,12	909 249,48	78 949,64	65,88%
Somme :		1 500 000,00	988 199,12	909 249,48	78 949,64	65,88%
Somme :		132 674 210,54	128 203 514,07	105 719 898,97	22 483 615,10	96,63%

Les taux de réalisation des recettes de fonctionnement sont conformes aux prévisions budgétaires 2023.

Les produits des services et des refacturations (chapitre 70) : 17,220 M€

Ce chapitre se décompose en deux grandes familles de recettes :

- **Produits des services :**

Code Nature	Libellé Nature	Budget voté	Réalisé Budget Principal	Réalisé Dont Budget général	Réalisé Dont Budget Déchets
7028	AUTRES PRODUITS				
70328	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION	84 040,00	78 222,42	78 222,42	
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	102 200,00	102 622,80	102 622,80	
70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	1 500 000,00	1 498 459,09		1 498 459,09
70631	A CARACTERE SPORTIF	1 730 000,00	1 977 486,76	1 977 486,76	
706888	AUTRES	525 000,00	508 847,00		508 847,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	560 800,00	590 477,29		590 477,29
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	500,00	670,65	670,65	
7088	ITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D'OUVRAGES...)	17 000,00	109 158,74	99 208,49	9 950,25
		4 519 540,00	4 865 944,75	2 258 211,12	2 607 733,63

- **Compétence « Déchets »** La Redevance Spéciale payée par les professionnels pour 1,498 M€ (compte 70612) et la vente de matériaux (comptes 70688, 7078 et 7088). Les recettes de vente de matériaux présentent un caractère très volatile, peu évident à prévoir budgétairement car dépendant des cours mondiaux dont les prix varient régulièrement.
- **Les autres produits des services proviennent principalement de la compétence « Equipements collectifs d'agglomération »** et notamment le produit de la tarification 2023 des équipements (compte 70631). Des recettes en hausses (1,977 M€ en 2023 contre 1,802 M€ en 2022) compte tenu de la très bonne fréquentation observée des équipements et notamment de la Patinoire).
- **Refacturation des frais de personnel et de frais de fonctionnement :**

Code Nature	Libellé Nature	Budget voté	Réalisé Budget Principal	Réalisé Dont Budget général	Réalisé Dont Budget Déchets
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES	9 156 216,93	8 581 194,55	8 581 194,55	
70845	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	920 624,00	926 634,00	926 634,00	
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	480 600,00	521 916,59	521 916,59	
70871	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	22 223,00	20 409,22	20 409,22	
70872	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES	1 475 123,00	1 553 171,37	1 553 171,37	
70873	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL PAR LES C. C. A. S.	47 688,00	57 685,95	57 685,95	
70875	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	690 619,00	661 290,86	661 290,86	
70878	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL PAR DES TIERS	800,00	32 015,28	29 103,28	2 912,00
		12 793 893,93	12 354 317,82	12 351 405,82	2 912,00

Il s'agit de comptabiliser aux comptes 7084 subdivisés l'ensemble des **refacturations opérées par Grand Chambéry** au titre des services mutualisés, des rémunérations d'agents affectés à des services bénéficiant de sources de financement spécifiques et dédiées (tarifs de l'eau et de l'assainissement, versement transport, redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

Les sommes titrées aux compte 7087 subdivisés relèvent de **charges de fonctionnement facturées par la collectivité aux budgets annexes d'une part et aux communes d'autre part**, notamment au titre du service des ADS et des maintenances mutualisées gérées par la direction des systèmes d'information.

- Les recettes fiscales (chapitre 73) : 34,322 M€ et (chapitre 731) : 49,275 M€ dont 17,913 M€ affecté à la compétence « Déchets »).

Rappel des taux votés pour l'année 2023 :

- ✓ Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à 4,30%.
- ✓ Taux de taxe d'habitation (TH) à 8,04%.
- ✓ Taux de taxe sur les propriétés non Bâties (TFPNB) à 3,00%.
- ✓ Taux de CFE à 27,70%. Compte tenu de la fusion, un mécanisme d'uniformisation progressive des taux de CFE est en place sur les communes des Bauges. La durée d'harmonisation légale des taux est de trois ans conformément à l'article 1609 nonies CIII 1° a et b du CGI. Le taux unique est en vigueur depuis 2020.
- ✓ Taux de TEOM à 8,28%.

Tableau récapitulatif de la fiscalité perçue en 2023

Chapitres 73 et 731	Notification 2023	2ème Notification 09/11/2023	REALISE 2023	AC versées aux communes	FPIC
TAXE D'HABITATION RESIDENCES SECONDAIRES	1 191 829		1 673 236		
FRACTION DE TVA QUI REMPLACE LA TAXE D'HABITATON	13 113 456	12 990 793	12 990 793		
TAXE FONCIERE FNB	130 559		130 614		
TAXE SUR LE FONCIER BATI	8 837 145		8 837 242		
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	15 569 893		15 565 277		
PARTAGE FISCAL HEXAPOLE+TECHNOLAC	1 002 774		1 002 774		
CVAE devenue TVA	11 071 983	10 818 817	10 818 817	31 448 413	688 054
TASCOM	2 572 426		2 619 873		
IFER	650 441		664 520		
FNGIR	9 203 647		9 203 647		
BAUGES REVERSEMENT AC					
ROLE COMPLEMENTAIRE - CONTRIB DIRECTES			336 431		
AUTRES IMPOTS OU ROLES FISCAUX SUPPLEMENTAIRES			306 128		
REVERSEMENTS ATTRIBUTION DE COMPENSATION	306 128				
Sous total - Chapitre 73 - hors TEOM	63 650 281		64 149 352	31 448 413	688 054
TEOM	17 717 523		17 884 110		
TOTAL chapitre 73	81 367 804		82 033 462	31 448 413	688 054
VERSEMENT MOBILITE - PART GENERAL	171 000	500 000	657 990		
AUTRES REVERSEMENTS			7 660		
TOTAL	81 538 804		82 699 112	31 448 413	688 054

Grand Chambéry reverse aux communes (AC = 31,448 M€) et à l'Etat (FPIC = 688 K€) 51% du produit perçu au titre de la fiscalité « économique » et du bouquet de remplacement de la TP (hors foncier issu du développement économique). Ainsi, l'intercommunalité dispose d'une enveloppe résiduelle de 31 M€ après paiement des AC et du FPIC afin de financer ses propres politiques sur le budget Général.

La somme de 82 699 112 € a donc été encaissée par Grand Chambéry au titre de la fiscalité mais seuls 50 562 645 € permettront de financer des opérations portées par l'intercommunalité :

- dont 17 884 110 € sont affectés au financement spécifique de la compétence « Déchets »
- et 657 990 € sont affectés au financement spécifique de la compétence mobilité.

Il reste donc disponible 32 020 545 € pour le financement des actions du budget général.

• Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) : 23,823 M€

Ce chapitre se décline en deux grandes familles de recettes :

- Dotations de l'Etat :

Chapitre 74	Notification 2023	REALISE 2023
DOTATION FORFAITAIRE	1 183 355	1 183 355
DOTATION DE COMPENSATION DCRTP	12 040 999	12 040 999
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	458	458
DOTATION UNIQUE DE COMPENSATION SPECIFIQUES A LA TP		
COMPENSATION DE LA CFE	2 883 018	2 883 018
COMPENSATION DE LA CVAE		
ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION EXO TFB/FNB	159 507	159 899
ATTRIBUTION COMPENSATION EXO TH		
TOTAL chapitre 74	21 021 648	21 022 040

- Subventions de fonctionnement perçues :

Service utilisateur	Autres recettes chapitre 74
BAT - DIRECTION INGENIERIE BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES	1 296,70
DEC - DIRECTION DES DECHETS	1 705 503,50
DSI - DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	4 816,41

ECA - DIRECTION DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS D'AGGLOMERATION	20 716,74
FAA - DIRECTION DES FINANCES ACHATS ET ASSURANCES	34 680,00
GCE - DIRECTION DE LA GESTION DES COURS D'EAU	71 213,06
GRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	0,00
MGE - SERVICES MOYENS GENERAUX	284,92
SDE - DIRECTIONS DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT	3 276,89
TOURI - TOURISME	59 868,84
TRA - DIRECTION DES TRANSPORTS	0,00
URB - DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	873 271,10
VOI - DIRECTION INGENIERIE BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES	27 084,58
Total autres recettes chapitre 74	2 802 012,74

Au titre de la compétence « Déchets », la collectivité perçoit des aides (1,705 M€) dans le cadre de dispositifs CITEO (Ex Eco emballages) liés à la politique d'investissement et aux actions de fonctionnement en matière de recyclage, de réduction des déchets, de lutte contre le gaspillage et de préservation de l'environnement.

Au titre de l'urbanisme et du développement local, plusieurs subventions sont versées par l'Etat et l'Europe et notamment au titre de la politique de la ville pour 173 K€, de l'économie sociale et solidaire pour 25 K€, 226 K€ pour l'équilibre social de l'habitat, 262 K€ pour l'emploi insertion, 125 K€ pour les gens du voyage et 15 K€ au titre de l'aménagement du territoire.

• Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 1,408 M€

Code Nature	Libellé Nature	Budget voté	Réalisé Budget Principal	Réalisé Dont Budget général	Réalisé Dont Budget Déchets
752	REVENUS DES IMMEUBLES	879 259,00	925 381,51	925 381,51	
755	DEDITS ET PENALITES PERÇUS	6 000,00	5 191,05	1 240,15	3 950,90
7574	SUB FONC ASSO ET AUTRES ORGANI		2 800,00	2 800,00	
7584	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR				
75888	AUTRES	225 050,00	474 908,21	460 917,28	13 990,93
	Total chapitre 75	1 110 309,00	1 408 280,77	1 390 338,94	17 941,83

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des loyers qui restent perçus par Grand Chambéry notamment au titre de la location du bâtiment du pôle d'échange multimodal (427 K€), du bâtiment à l'entreprise CEGELEC (203 K€), d'un bâtiment sur le secteur Villarcher (122 K€). Divers produits de gestion courante et exceptionnels ont été comptabilisés pour 474 K€ dont la revente de Certificats d'Economie d'Energie pour 160 K€.

• Les atténuations de charges (chapitre 013) : 343 K€

Code Nature	Libellé Nature	Budget voté	Réalisé Budget Principal	Réalisé Dont Budget général	Réalisé Dont Budget Déchets
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	200 000,00	343 004,71	258 490,03	84 514,68
		200 000,00	343 004,71	258 490,03	84 514,68

Il s'agit notamment des remboursements sur les rémunérations de frais de personnel (indemnités journalières notamment). Ces crédits sont stables sur 2022 (339 K€) et (343 K€) sur 2023.

• **Les produits financiers (chapitre 76) : 72,8 K€**

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des intérêts refacturés dans le cadre de la dette récupérable (53 K€), l'encaissement d'une soulte en faveur de Grand Chambéry dans le cadre d'un contrat d'échange de taux portant sur le prêt 01511 (19 K€).

• **Les produits exceptionnels (chapitre 77) : 750 K€**

Ce chapitre retrace notamment les opérations de régularisation des comptes à la demande du Service de Gestion Comptable, des opérations de cession réalisées par la collectivité ainsi que divers produits exceptionnels.

La somme de 750 K€ se décompose principalement de la manière suivante :

- 689 747 € au titre de cessions d'actifs (dont 30 669 pour les déchets)
- 61 541 € au titre de divers régularisation sur opérations exceptionnelles à la demande du Service de gestion comptable (dont 42 544 € pour le budget Déchets).

2. Les dépenses de fonctionnement

Au préalable, une présentation des réalisations des dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire.

Chapitres	Dépenses	Budget voté	Réalisé Budget principal (général + déchets)	Taux de réalisation budget général	Dont réalisé budget général	Dont réalisé budget déchets
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 952 886,00	21 505 065,98	89,78%	8 524 000,77	12 981 065,21
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	27 580 756,05	26 379 875,57	95,65%	21 193 783,23	5 186 092,34
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	33 338 773,00	33 338 772,83	100,00%	33 338 772,83	
022	DEPENSES IMPREVUES					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 580 756,00	15 187 056,26	97,47%	15 056 554,33	130 501,93
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	20 000,00	3 587,56	17,94%	3 587,56	
66	CHARGES FINANCIERES	3 370 000,00	3 369 999,99	100,00%	3 103 090,62	266 909,37
67	CHARGES SPECIFIQUES	256 000,00	74 489,80	29,10%		74 489,80
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 702 976,28				
	Somme :	110 802 147,33	99 858 847,99	90,12%	81 219 789,34	18 639 058,65
Chapitres	Dépenses	Budget voté	Réalisé Budget principal (général + déchets)	Taux de réalisation budget général	Dont réalisé budget général	Dont réalisé budget déchets
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 495 762,43				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	9 376 300,78	9 755 348,49	104,04%	7 872 792,73	1 882 555,76
	Somme :	21 872 063,21	9 755 348,49	44,60%	7 872 792,73	1 882 555,76
	Somme :	132 674 210,54	109 614 196,48	82,62%	89 092 582,07	20 521 614,41

Les taux de réalisation doivent s'apprécier sous trois aspects :

- Le **degré de maîtrise** des incertitudes.
- La **capacité à opérer des économies supérieures à la prévision initiale**. Ce dernier point est très important car les efforts sont réalisés par les directions tout au long de l'année afin de notamment faire face à l'inflation.
- La **typologie des dépenses**, celles donnant lieu à décaissement (dépenses « réelles » matérialisant l'exécution du budget) et celles donnant lieu à régularisation comptable interne (dépenses « d'ordre »). Un taux de réalisation doit s'apprécier sur les dépenses « réelles ».

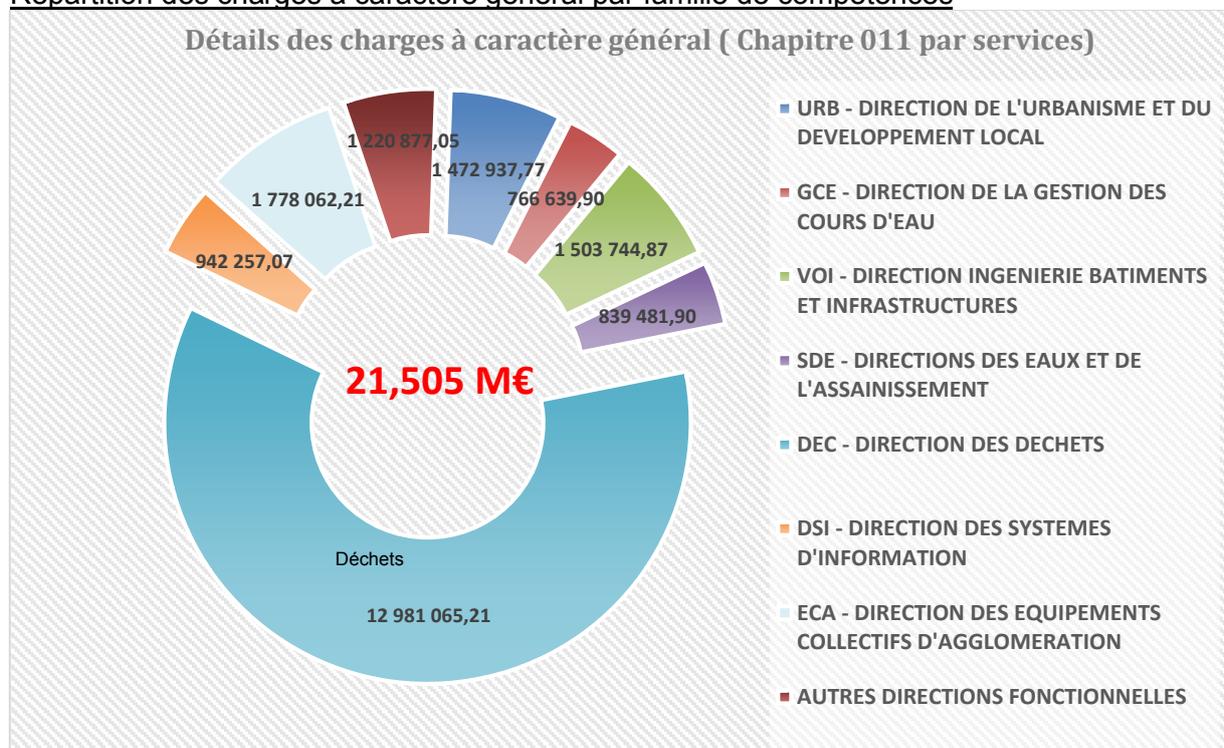
Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 90,12 % pour l'année 2023 (dont 93% pour le budget Déchets et 85% pour le budget Général).

Il est en légère baisse par rapport à 2022 (93%) du fait d'une moindre réalisation sur le budget Général pour cause de différés d'actions, de recherches continues d'économie ou de résultats plus favorables qu'attendus en matière de sobriété énergétique (hors plan de sobriété) résultant de la PPI menée depuis plusieurs années. Par exemple, la performance de la Patinoire en matière de consommation gaz est 4 fois plus économe qu'attendu (-39% contre -10% projetés).

→ **Le taux de réalisation doit toujours tenir compte du fait que les directions poursuivent quotidiennement les efforts de maîtrise des coûts tout au long de l'année. Il faut donc apprécier ce résultat en tenant compte de cette donnée.**

- **Les charges à caractère général (Chapitre 011) : 21,505 M€ dont 12,981 M€ au titre de la compétence « déchets »**

Répartition des charges à caractère général par famille de compétences



60,4% des dépenses à caractère général sont alloués à la compétence « Déchets ».

La compétence est décomposée de la manière suivante :

- le Traitement, délégué à Savoie Déchets, pour montant de 5,980 M€ (46%).
- les Déchetteries pour un montant de 3,163 M€ (24%).
- la Collecte en régie directe, pour un montant de 2,034 M€ (16%).
- les fonctions « Ressources » pour un montant de 1,338 M€ (10%).
- la Plateforme de compostage pour un montant de 0,466 M€ (4%).

Cette répartition est très importante car la moitié du budget de la direction des déchets dépend de Savoie Déchets et de sa capacité à maintenir le tarif appliqué pour le traitement des déchets. **Une analyse plus globale permet donc de noter que 27,8% des charges de fonctionnement de Grand Chambéry (chapitre 011 dans son intégralité) sont affectées à Savoie Déchets.**

- **7% des crédits ont été comptabilisés au titre de la compétence « voiries » (1,503 M€)** dans le cadre du dispositif de conventionnement avec les communes.
- **8,3% des crédits sont alloués au fonctionnement des équipements collectifs d'agglomération (1,778 M€).**
- **6,9% des crédits sont alloués au fonctionnement de la compétence « Urbanisme et développement local » (1,473 M€)** qui regroupe l'ensemble des compétences Habitat, politique de la ville, emploi/insertion, économie sociale et solidaire, agriculture, développement durable, gens du voyage.
- **3,6% des crédits sont comptabilisés au titre de la compétence « cours d'eaux » (0,766 M€)** mais cette enveloppe mérite d'être analysée avec prudence car ce chiffre reprend l'ensemble des dépenses « propres » ainsi que les flux croisés avec le CISALB dans le cadre de la délégation de compétences en vigueur depuis le 01/01/2019 dans le respect de la réglementation.
- **5,7% (1,221 M€) des crédits sont alloués à toutes les autres directions fonctionnelles de la collectivité.**

L'enveloppe des charges à caractère général (chapitre 011) est donc concernée par des forts enjeux :

La capacité de l'intercommunalité et des communes membres à trouver l'équilibre le plus juste dans le cadre des transferts de compétences.

La capacité de Savoie Déchets à maîtriser ses coûts afin d'optimiser le tarif pratiqué.

- **Les dépenses de personnel (chapitre 012) : 16,350 M€ dont 5,186 M€ au titre du budget Déchets**

Objet	Montants
Total masse salariale	26 379 875,57
Dont Budgets Annexes	8 581 194,55
Dont Mutualisation/refacturation	1 448 550,59
Reste à charge sur le Budget Principal	16 350 130,43
Dont Déchets	5 186 092,34
Dont Général	11 164 038,09

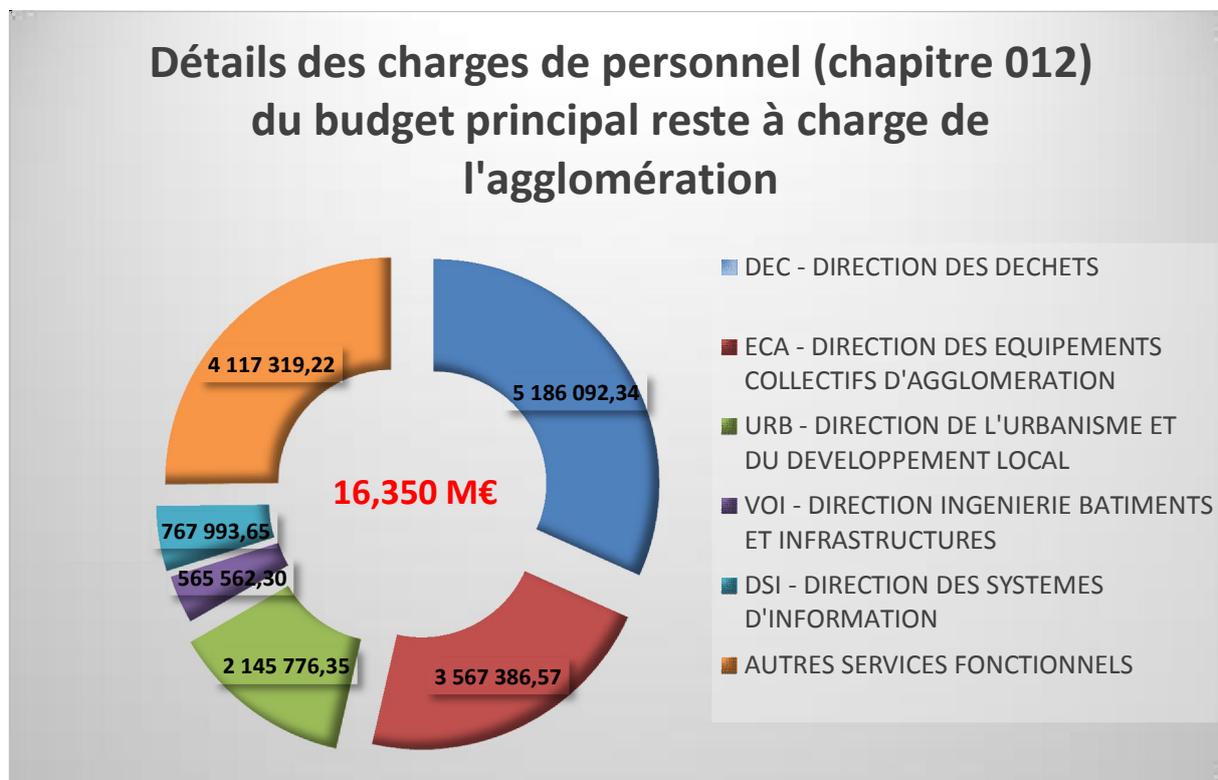
Cette présentation est très importante afin de mesurer la justesse des coûts de chaque politique publique et de chaque famille de dépenses.

Grand Chambéry comptabilise en effet la totalité de la masse salariale du Budget Général, des budgets annexes et des services mutualisés dans le Budget Principal.

Pour autant, près de 10,030 M€ (38% de la masse totale) relèvent de services publics spécifiques gérés en budget annexe dédié (eau, assainissement, transport) ou pris en charge par d'autres partenaires externes (communes, CCAS, autres) et comptabilisés dans leur propre budget. Il s'agit donc d'éviter une double comptabilisation dans l'analyse.

Le coût net de la masse salariale du Budget Principal est donc de 16,350 M€, dont 5,186 M€ pour le budget Déchets et 11,164 M€ pour le budget Général (soit <10€/habitant).

Le graphique présente la répartition du reste à charge sur le Budget Principal (16,350M€)



La masse salariale des directions des déchets, des équipements collectifs et de l'urbanisme représente 67% du reste à charge sur le Budget Général.

Cette répartition est logique compte tenu de l'exploitation en régie directe des différents équipements et dispositifs affectés à chacune des directions. **Les autres directions dites fonctionnelles** représentent 33% du reste à charge.

• Les atténuations de produits (Chapitre 014) : 33,338 M€

- ➔ **FPIC (Fonds de péréquation communal et intercommunal)** pour un montant de 0,688 M€,
- ➔ **Les Attributions de compensation** pour un montant de 31,448 M€,
- ➔ **Dégrèvement TASCOM** pour un montant de 0,198 M€
- ➔ **Reversement du produit de la taxe de séjour à GCAT et le département** 0,868 M€
- ➔ **Reversement fraction de TVA suite notification définitive du 01/09/2023** 0,116 M€

Cette enveloppe représente 41% des dépenses du budget Général hors déchets.

• Les autres charges de gestion courante (Chapitre 65) : 15,187 M€

Ce chapitre est principalement composé :

- Les **charges diverses**
- Des **participations obligatoires** (SDIS, Savoie Déchets, SMAC, CGLE ...),

- Des **subventions** et concours versés aux associations et acteurs publics,
- Des **indemnités, frais de mission**, formation des élus et groupes d'élus.

Grand Chambéry utilise la méthode de rattachement comptable des contributions et des subventions, notamment pour celles dont un premier acompte est versé en 2023 et le solde en 2024. Les opérations de rattachement comptable nécessitent une vigilance de lecture entre les sommes réellement versées en 2023 et celles comptablement rattachées (qui constituent le résultat final du compte administratif page précédente) mais dont le « versement effectif » n'aura lieu qu'en 2024.

- Les charges diverses :

Nature	Réalisé Budget Principal
65134 - AIDES	6 856,24
65311 - INDEMNITES DE FONCTION	424 742,48
65312 - FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	1 365,95
65313 - COTISATIONS DE RETRAITE	42 834,99
65314 - COTIS. SECURITE SOCIALE – PARTICIPATION	112 574,99
65315 – FORMATION	1 650,00
653172 - COTIS.FONDS FINANC.ALLOCATION	1 152,58
6541 - CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	0,00
65811 - DROITS D'UTILISATION-INFORMATION	13 320,00
65818 – AUTRES	5 240,40
6583 - INT. MORATOIRES ET PENALITES	0,00
6584 - AMENDES FISCALES ET PENALES	4 500,00
65861 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT GROUPE D'ELUS	3 587,56
65888 – AUTRES	1 447 401,25
Total*	2 065 226,44

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des rémunérations d'élus, les admissions en non-valeur et notamment la contribution forfaitaire de la DSP du Phare et les opérations diverses de gestion.

*Dont budget déchets 24 988,81 €

- Les contributions obligatoires et contractuelles versées (655...) :

ATMO AUVERGNE RHONE ALPES	24 303,00
CHAMBERY GRAND LAC ECONOMIE	1 653 750,00
CISALB	587 474,54
METROPOLE SAVOIE	253 925,90
SDIS SERVICE DEPART.INCENDIE SECOURS	6 009 889,18
SISARC	2 717,00
SYND. MIXTE DES ABATTOIRS DE CHAMBERY	332 916,33
SYND MIXTE STATIONS DES BAUGES	720 792,44
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU CHERAN	177 203,82
TOTAL VERSE EN 2023	9 762 972,21
Régularisation comptable des rattachements 2022-2023, il s'agit d'écritures strictement comptables qu'il convient de faire apparaître pour permettre au lecteur de recalculer les cumuls par chapitre.	-33 493,52
TOTAL NATURE 655...	9 729 478,69

➔ **61,76% de l'enveloppe est versée au SDIS,**

- Les versements aux acteurs public : (6573...)

BARBY	3 000,00
CCAS CHAMBERY - LES EPINETTES	120 051,05

CHAMBERY	6 000,00
GRAND CHAMBERY ALPES TOURISME	1 587 000,00
LA MOTTE SERVOLEX	14 400,00
BARBERAZ	1 000,00
COGNIN	3 000,00
SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL MASSIF DES BAUGES	4 000,00
TOTAL VERSE EN 2023	1 738 451,05
Régularisation des rattachements 2022 – 2023. Il s'agit d'écritures strictement comptables qu'il convient de faire apparaître pour permettre au lecteur de recalculer les cumuls par chapitre.	-4 000,00
TOTAL 6573...	1 734 451,05

→ 91,52% de l'enveloppe est affectée à Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Ci-après, voici la liste des subventions dont le versement est « effectif » en 2023 : **Les opérations de rattachement comptable nécessitent une vigilance de lecture entre les sommes réellement versées en 2023 et celles comptablement rattachées (qui constituent le résultat du compte administratif page précédente) mais dont le « versement effectif » n'aura lieu qu'en 2024.**

- Les versements aux acteurs privés et associations (6574...) :

ACCORDERIE DU BASSIN CHAMBERIEN	7 000,00	EMMAUS VETEMENT	5 000,00
ACCORDERIE DU COEUR DES BAUGES	3 000,00	ESS TEAM SAVOIE MONT BLANC	7 000,00
ADDCAES	3 500,00	ETUDE ET GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES	17 970,80
ADIE	10 000,00	FOL73	7 213,00
ADIL SAVOIE	11 760,00	FORUM CINEMA	16 470,00
ADISERVICE ASSOCIATION	3 000,00	FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC	50 700,00
AEB GYMNASTIQUE	5 700,00	GUIDANCE 73	13 000,00
AFEV	2 750,00	HABITAT ET HUMANISME SAVOIE	2 000,00
AFEV	4 000,00	HANDISPORT AGGLOMERATION CHAMBERY	1 610,00
AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES	110 000,00	JEUNES AGRICULTEURS DE SAVOIE	750,00
AGI SENS	3 000,00	JUDO CLUB MOTTERAIN	13 000,00
AGIR ABCD	1 000,00	L'HELICE	3 000,00
AMEJ	2 000,00	LA MANIVELLE ASSOCIATION	35 000,00
AMICALE DU PERSONNEL	20 493,20	LA MONNAIE AUTREMENT	8 000,00
ADABIO	750,00	LA RAVOIRE CHALLES BASKET	7 000,00
ASS SAVOIE MODELISME	35 000,00	LA SASSON	42 119,36
ASS QUARTIER CENTRE VILLE AQC	14 000,00	LA TOUPIE LE JOUET SOLIDAIRE	5 000,00
ASSO ANIMAT INFORMAT FEMMES CIDF	2 000,00	LE PASSAGE	5 500,00
ASSOCIATION BOULES DE LA MOTTE SERVOLEX	2 300,00	LES AMIS DES BAUGES	1 100,00
ASSOCIATION ZICOMATIC	3 000,00	LES TRIANDINES	9 000,00
BAROUDER EN FAMILLE	7 500,00	LIGUE CONTRE LE CANCER	14 181,93

BIEN LIRE ECRIRE	16 400,00	LIONS CLUB CHAMBERY AIX LES BAINS	1 500,00
BISSY CITY	1 000,00	LUDOTHEQUE DE CHAMBERY LE HAUT	3 000,00
CAFE BIOLLAY	3 000,00	MA CHANCE MOI AUSSI	3 000,00
CAISSE DES ECOLES DE CHAMBERY	6 000,00	MAISON DES FAMILLES DU BASSIN CHAMBERIEN	10 000,00
CANTINE SAVOYARDE	6 500,00	MAISON ENFANCE CHATEAU DU TALWEG	4 000,00
CENTRE SOCIAL D'ANIMATION DU BIOLLAY	20 000,00	MISSION LOCALE JEUNES DU BASSIN CHAMBERIEN	213 760,00
CHAMBERY CYCLISME COMPETITION	11 100,00	MOUNTAIN RIDERS ASSOCIATION	12 000,00
CHAMBERY CYCLISME FORMATION	5 550,00	POSSE 33	10 000,00
CHAMBERY ESCALADE	9 300,00	PSA SAVOIE	12 500,00
CHAMBERY OUAHIGOUYA	35 000,00	REGIE COUP DE POUCE	25 000,00
CHAMBERY QUELLE HISTOIRE	2 500,00	REGIE PLUS	263 000,00
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	11 500,00	SAUVEGARDE ENFANCE ADOLESCENCE	12 500,00
CHAMBERY SAVOIE MONT BLANC HANDBALL	101 600,00	SAVOIE HANDALL CLUB LA MOTTE	6 390,00
CHANTEMERLE LOISIRS ENFANCE FAMILLE	2 000,00	SAVOIEXPO EVENEMENTS	0,00
CHEVALIERS TIREURS CHAMBERY	900,00	SOC EAC ENTENTE ATHLETIQUE CHAMB	6 510,00
CLUB DES SPORTS DE GLACE	2 870,00	SOC HOCKEY SUR GLACE	42 000,00
CLUB DES SPORTS DE LA FECLAZ	20 500,00	SOC NATATION	2 640,00
CLUB MOTTERAIN DE SAVATE BOXE FRANCAISE	4 000,00	SOC RUGBY SAVOIE MONT BLANC	87 800,00
CLUB NAUTIQUE CHAMBERY	9 300,00	SOLUCIR	33 628,00
COMICE AGRICOLE DES BAUGES	1 000,00	SPORT DANS LA VILLE	5 000,00
COMITE DEP DE LA SAVOIE DE KARATE	1 500,00	TENNIS CLUB DE LA RAVOIRE	1 500,00
CRISTAL HABITAT	19 675,00	TETRAS LYRE	3 000,00
CTP COMPETENCE TEMPS PARTAGE	3 500,00	TRANSALPINE LYON TURIN	16 350,00
CULTURES DU COEUR 73	1 500,00	TRIATHLON CHAMBERY	210,00
E2C 73 ECOLE DE LA 2EME CHANCE	45 000,00	UNIS CITE RHONE ALPES	8 000,00
ELAN CHAMBERIEN	2 800,00		
TOTAL COLONNE 1	595 748,20	TOTAL COLONNE 2	1 047 903,09
		TOTAL DES RATTACHEMENTS	17 836,35
TOTAL COMPTE 6574* DU COMPTE ADMINISTRATIF			1 661 487,64

*Dont 105 572,12 € pour le budget Déchets

- **Les frais financiers (chapitre 66) : 3,370 M€ dont 267 K€ au titre de la compétence Déchets**

Les frais financiers sont exécutés conformément aux tableaux d'amortissement des emprunts composant l'encours du budget principal. A noter que malgré la conjoncture traversée en 2023 avec une hausse progressive des taux, la collectivité a réussi à contenir ses frais financiers (+0,450 M€). Un remboursement anticipé d'emprunt sur l'année 2022 a également permis de contenir la hausse des frais financiers et génèrera des économies dès 2024, son coût ayant été intégralement compensé en 2023 comme prévu.

- **Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : 74 K€ au titre de la compétence déchets**

Depuis la mise en œuvre de la nomenclature M57, les charges exceptionnelles ne comptabilisent que les écritures d'annulations de titres sur exercices antérieurs convenues avec le comptable. 74 489,80 € ont été comptabilisés au budget déchets.

- **Les dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement (chapitre 042) : 9,755 M€ en dépenses et 0,988 M€ en recettes**

Cette enveloppe budgétaire retrace les éléments suivants :

Dépenses

- La dotation annuelle aux amortissements des biens immobilisés que l'on retrouve en recette d'investissement : 9,043 M€.
- Les opérations de sortie de l'état de l'actif des immobilisations cédées : 712 K€.

Recettes

- La dotation annuelle aux amortissements des subventions perçues que l'on retrouve en dépenses d'investissement : 0,988 M€.

3 Les résultats 2023

1. Les résultats 2023 par section

La section de fonctionnement :

Chapitres	Dépenses	Réalisé Budget principal (général + déchets)	Dont réalisé budget général	Dont réalisé budget déchets	Chapitres	Chapitre	Recettes budget principal (général + déchets)	Dont Recettes Budget général	Dont Recettes Budget déchets
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 505 065,98	8 524 000,77	12 981 065,21	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORT			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	26 379 875,57	21 193 783,23	5 186 092,34	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	343 004,71	258 490,03	84 514,68
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	33 338 772,83	33 338 772,83		70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET	17 220 262,57	14 609 616,94	2 610 645,63
022	DEPENSES IMPREVUES				73	IMPOTS ET TAXES	34 322 159,00	34 322 159,00	
					731	FISCALITE LOCALE	49 274 930,10	31 362 084,10	17 912 846,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 187 056,26	15 056 554,33	130 501,93	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	23 823 594,74	22 118 091,24	1 705 503,50
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	3 587,56	3 587,56		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	1 408 280,77	1 390 338,94	17 941,83
66	CHARGES FINANCIERES	3 369 999,99	3 103 090,62	266 909,37	76	PRODUITS FINANCIERS	72 793,58	72 793,58	
67	CHARGES SPECIFIQUES	74 489,80		74 489,80	77	PRODUITS SPECIFIQUES	750 289,48	677 075,66	73 213,82
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRE			
Somme :		99 858 847,99	81 219 789,34	18 639 058,65	Somme :		127 215 314,95	104 810 649,49	22 404 665,46
Chapitres	Dépenses	Réalisé Budget principal (général + déchets)	Dont réalisé budget général	Dont réalisé budget déchets	Chapitres	Chapitre	Recettes budget principal (général + déchets)	Dont Recettes Budget général	Dont Recettes Budget déchets
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	9 755 348,49	7 872 792,73	1 882 555,76	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT EN	988 199,12	909 249,48	78 949,64
Somme :		9 755 348,49	7 872 792,73	1 882 555,76	Somme :		988 199,12	909 249,48	78 949,64
Somme :		109 614 196,48	89 092 582,07	20 521 614,41	Somme :		128 203 514,07	105 719 898,97	22 483 615,10

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à +18 589 317,59 € dont + 16 627 316,90 € pour le budget général et + 1 962 000,69 € pour le budget déchets.

La section d'investissement (ce n'est pas le niveau de vote mais ce tableau est présenté sous ce format afin d'opérer un parallélisme de forme avec la section de fonctionnement).

Chapitres	Chapitre	Réalisé Budget principal (général + déchets)	Dont réalisé budget général	Dont réalisé budget déchets	Chapitres	Chapitre	Recettes budget principal (général + déchets)	Dont Recettes Budget général	Dont Recettes Budget déchets
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPOI				001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INV			
020	DEPENSES IMPREVUES				024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIO			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	119 590,00	119 590,00		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	119 590,00	119 590,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 196 901,55	1 196 901,55		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	22 188 622,07	20 611 843,98	1 576 778,09
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 857 151,57	11 040 020,65	817 130,92	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 030 259,28	4 883 828,21	146 431,07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	849 342,33	849 342,33		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 002 000,00	2 000,00	4 000 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5 219 829,16	5 219 829,16		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 840 454,82	1 235 302,17	2 605 152,65	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	15 362,00	15 362,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	16 517 489,79	15 578 566,86	938 922,93	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPA	50 000,00	50 000,00		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	678 114,34	678 114,34	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 900,00	6 900,00		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 814 447,17	2 814 447,17	
4581...	OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	3 956 980,78	3 956 980,78		4582...	OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	3 976 406,55	3 976 406,55	
Somme :		43 614 640,00	39 253 433,50	4 361 206,50	Somme :		38 824 801,41	33 101 592,25	5 723 209,16
Chapitres	Chapitre	Réalisé Budget principal (général + déchets)	Dont réalisé budget général	Dont réalisé budget déchets	Chapitres	Chapitre	Recettes budget principal (général + déchets)	Dont Recettes Budget général	Dont Recettes Budget déchets
					021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	988 199,12	909 249,48	78 949,64	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT EN	9 755 348,49	7 872 792,73	1 882 555,76
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 982 548,55	1 982 548,55		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 982 548,55	1 982 548,55	
Somme :		2 970 747,67	2 891 798,03	78 949,64	Somme :		11 737 897,04	9 855 341,28	1 882 555,76
Somme :		46 585 387,67	42 145 231,53	4 440 156,14	Somme :		50 562 698,45	42 956 933,53	7 605 764,92

Le résultat de la section d'investissement s'élève à + 3 977 310,78 € dont + 811 702,00 € pour le budget général et + 3 165 608,78 pour le budget déchets.

2. Les résultats cumulés 2023

BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023			
FONCTIONNEMENT	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Résultat de gestion	16 627 316,90	1 962 000,69	18 589 317,59
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	3 079 359,29	3 502 516,99	6 581 876,28
Résultat de clôture (A)	19 706 676,19	5 464 517,68	25 171 193,87
INVESTISSEMENT	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Résultat de gestion	811 702,00	3 165 608,78	3 977 310,78
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	- 7 728 081,77	- 3 384 053,03	- 11 112 134,80
Résultat de clôture (B)	- 6 916 379,77	- 218 444,25	- 7 134 824,02
RESTES A REALISER	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Dépenses d'investissement	8 061 187,08	1 408 906,19	9 470 093,27
Recettes d'investissement	4 292 158,07	56 000,00	4 348 158,07
Solde à reprendre (C)	- 3 769 029,01	- 1 352 906,19	- 5 121 935,20
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 10 685 408,78	- 1 571 350,44	- 12 256 759,22

Le résultat de gestion de fonctionnement 2023 s'élève à +18 589 317,59,
 Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à +25 171 193,87,
 Le résultat cumulé d'investissement, hors reports de crédits, s'élève à -7 134 824,02,

Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement réglementaire de la section d'investissement s'élève à - 12 256 759,22 €. Ce montant sera majoré afin d'autofinancer la PPI conformément aux décisions notamment fiscales prises lors du Conseil communautaire du 16 mars 2023.

3. L'affectation des résultats proposée

Réglementairement, la collectivité doit couvrir le besoin de financement des restes à réaliser d'investissement par une affectation du résultat de fonctionnement. En tenant compte du besoin de financement complémentaire exposé au point précédent, l'affectation au 1068 est proposée à 17 962 271,33 €.

	A	B	C = A+B
AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 6 916 379,77	- 218 444,25	- 7 134 824,02
Recettes d'investissement (1068)	16 000 000,00	1 962 271,33	17 962 271,33
Report à nouveau en fonctionnement (002)	3 706 676,19	3 502 246,35	7 208 922,54

4. Focus sur l'épargne.

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Epargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux

recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et produits à caractère financier et exceptionnel).

- **Epargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement (charges financières incluses).
- **Epargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	CA B2023 Budget Principal	Dont CA 2023 Budget général	Dont CA 2023 Budget déchets
RECETTES DE GESTION	126 392 231,89	104 060 780,25	22 331 451,64
DEPENSES DE GESTION	96 414 358,20	78 116 698,72	18 297 659,48
EPARGNE DE GESTION	29 977 873,69	25 944 081,53	4 033 792,16
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	127 215 314,95	104 810 649,49	22 404 665,46
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	99 858 847,99	81 219 789,34	18 639 058,65
EPARGNE BRUTE	27 356 466,96	23 590 860,15	3 765 606,81
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	11 855 151,57	11 038 020,65	817 130,92
EPARGNE NETTE	15 501 315,39	12 552 839,50	2 948 475,89

L'épargne nette du budget Général est logiquement élevée en 2023 du fait d'une sous réalisation des dépenses et d'une volonté affirmée de non recours à l'emprunt en 2023. Elle aura vocation à diminuer très significativement entre 2024 et 2026, conformément au DOB 2024 avec la mise en œuvre de la PPI et le recours à l'endettement à partir du second semestre 2024.

En instantané sur le budget Général au 31/12/2023, et sur la base de l'Epargne brute (23,6 M€) et l'encours de dette (123,8 M€), le budget Général de Grand Chambéry présente un ratio de désendettement de 5,5 ans, c'est-à-dire identique à la moyenne des communautés d'agglomération. Ce chiffre est à rapprocher du ratio du budget Général en budget primitif 2024 qui s'établira à 7,6 ans.

→ Permet de mesurer la variabilité et la sensibilité de la trajectoire.